

**Parcours santé :**  
**« 30 minutes de sport par jour »**

**Extrait de la circulaire du de rentrée (Circulaire du 23-6-2021) :**

*« Dans le premier degré, la mise en place des 30 minutes d'activité physique quotidienne, qui se déploie dans de très nombreuses écoles, a vocation à être généralisée. »*

**Extrait du protocole sanitaire :**

*« Le maintien de la pratique des activités physiques et sportives est un objectif important pour la prochaine année scolaire. Elles se déroulent selon les modalités suivantes :*

*Niveau 2 / niveau jaune : les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque que la pratique en intérieur est indispensable (intempéries, disponibilité des installations, etc.), elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés"*

**Programme de l'école élémentaire :**

*« Trois heures par semaine, l'éducation physique et sportive (EPS) vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même et d'autrui. »*

**Contexte de l'école :**

- Ecole de 6 classes : 24 élèves de CP, 23 élèves de CP/CE1, 24 élèves de CE1, 25 élèves de CE2, 27 élèves de CM1, 28 élèves de CM2
- Ecole à 4 jours ½ (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)
- Horaires : 8h30 à 11h30 et 13h30 à 15h45 (sauf le mercredi)
- Locaux : une grande cour découpée en deux zones (2 classes pendant la récréation), une salle polyvalente qui peut accueillir 1 classe, un petit gymnase attenant (2 classes max), salle de classes relativement spacieuses pour les classes de cycles 2, un parc public attenant.
- 1 ETAPS expérimenté qui animait, les années précédentes, une séance d'EPS par semaine de 2h au gymnase pour chaque classe. L'ETAPS a une très bonne connaissance des APSA mais a du mal à faire évoluer ses pratiques et ses habitudes.
- 4 Enseignants expérimentés à temps plein, 1 enseignant à mi-temps, 1 PES (2 jours par semaine à l'INSPE), 1 directeur (1/4 de décharge), 1 TRS
- Un responsable des services des sport dynamique et à l'écoute des problématiques des écoles.

**Vous souhaitez mettre en place le dispositif « 30 minutes de sport par jour » dans votre école :**

- **Quelles difficultés pouvez-vous anticiper ?**
- **Quels sont les points d'appui ?**
- **Quelle stratégie allez-vous mettre en place pour impulser ce dispositif dans votre école ?**

- **Indiquer les arguments et les documents que vous allez fournir aux adjoints.**